



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЗЕРАУЕ | 0H3X3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Participation du Maroc au 53ème Comité Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Participation du Maroc au 53ème Comité Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

18 juin 2015

Le Maroc, seul membre non-européen de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEAV), a pris part, les 11 et 12 juin à Pogdorica (capitale de Montenegro), à la 53ème réunion du Comité exécutif de cet organisme créé en 1992 par le Conseil de l'Europe et soutenu par la Commission Européenne comme autorité de tutelle et de contrôle. Cette réunion, à laquelle a participé M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la Communication Audiovisuelle (Haca), a été l'occasion de faire un point semestriel, après la 52ème réunion du 7 novembre dernier à Starsbourg (siège de l'OEAV), sur nombre de questions organisationnelles et de planification d'actions : budget, recrutement, études réalisées ou planifiées et événementiels organisés en partenariat avec des organismes des pays membres (41 membres), dont le colloque sur « le financement du service audiovisuel public » qui s'est déroulé en décembre dernier, à Rabat, en partenariat avec la Haca, instance représentant le Maroc à l'OEAV). La réunion de Montenegro a été aussi l'occasion de consacrer un atelier spécifique de réflexion et d'échanges entre les quelques trente délégués présents, à la question fort actuelle et pressante dans les pays de la région de l'Est européen : « Les fonds d'aide à la production audiovisuelle ». Nombre de ces pays, comme le Montenegro, sont en passe de se doter de lois ou d'en réviser des existantes relatives à un « fonds public d'aide aux productions audiovisuelles et au cinéma ». Le tour d'horizon des différents contextes représentés lors de cet atelier (Serbie, Croatie, Slovaquie, Montenegro, Estonie, Bulgarie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Turquie...), s'est notamment arrêté sur les perspectives de la co-production entre ces pays et ce que prévoient ou prévoyaient, à cet égard, leurs législations respectives, au plan des aides publiques en l'occurrence.



Atelier dédié au fonds public d'aide à la production audiovisuelle dans les pays de la région de l'Est européen

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>